

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE · SUISSE ·

ABONNEMENTS

Un an	Six mois	
Suisse . . .	Fr. 12.05	Fr. 6.05
Union postale . . .	24.—	12.—
Compte de Chèques postaux IV b 426		

Paru le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

Abonnement par la poste : 10 cts en plus.

ANNONCES

suisses 30 ct., offres et demandes
de places 20 ct. la ligne,
étrangères 35 centimes la ligne

Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des annonces : PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
Succursales et agences dans les principales villes suisses. Nombreux correspondants à l'Etranger.

Exportation d'horlogerie en France

Nous croyons savoir que le gouvernement français a donné l'ordre de laisser passer hors contingent, moyennant paiement de la surtaxe douanière, toutes les marchandises d'horlogerie qui étaient restées bloquées à la frontière, ensuite de la décision prise le 24 juillet par le ministère du commerce.

Le revirement qui s'est produit doit être dû, ainsi que nous l'avons déjà fait pressentir à différentes reprises dans notre journal, à un jugement rendu par la justice de paix de Morteau, ensuite d'une action introduite devant elle par un importateur français.

Cette question présentant un intérêt tout particulier, au point de vue de la législation douanière française et plus spécialement sur la procédure à suivre en cas de contestation avec la douane, nous pensons utile de résumer le jugement mentionné plus haut.

Les faits qui sont d'ailleurs connus de nos lecteurs peuvent se résumer comme suit : le 24 juillet et postérieurement à cette date, le concluant ainsi qu'un grand nombre d'autres importateurs ont fait présenter à l'enregistrement, au bureau des douanes à Morteau, des déclarations relatives à des montres importées de Suisse en vue d'en obtenir la livraison. S'appuyant sur un ordre télégraphique du directeur général des douanes de Paris, le service local de Morteau s'est refusé à procéder à l'enregistrement des dites déclarations et de dédouaner les montres.

C'est contre ce refus que l'action fut introduite, en concluant à ce qu'il plaît au juge de condamner l'administration des douanes à livrer au demandeur les marchandises qu'elle persistait à retenir illégalement.

Ces conclusions furent admises par le juge, qui condamna le service des douanes à faire procéder tant à l'enregistrement des déclarations du demandeur qu'aux opérations de visite et de liquidation des droits et à la délivrance des marchandises faisant l'objet du litige.

La demande basait ses conclusions sur les motifs suivants :

La loi du 6 mai 1916 a permis au gouvernement de prohiber l'importation des marchandises étrangères, ou d'augmenter les droits de douane, mais à réglé en même temps que cette prohibition, ou cette augmentation, ne pourrait être prescrite que par décrets rendus en Conseil des ministres.

Le paragraphe 2 de l'article premier, a prévu en outre qu'en cas de prohibition, les marchandises qu'on justifiera avoir été expédiées pour la France avant la promulgation des décrets seront admises aux conditions du tarif en vigueur.

Usant de son droit, le gouvernement a, par décret du 22 mars 1917, prohibé l'importation en France de toutes marchandises d'origine étrangère.

En ce qui concerne les montres et les articles d'horlogerie, le décret du 14 juin 1919 paru au Journal officiel du même mois, a maintenu la prohibition dont étaient frappées l'horlogerie de petit volume et les fournitures d'horlogerie.

Mais le décret du 8 juillet suivant paru au Journal officiel du 13, dit explicitement dans son article 2 que, pour toutes marchandises désignées au tableau annexé au dit décret, la liquidation des droits s'effectue en multipliant le montant de la taxe spécifique due d'après le tarif des douanes par le coefficient propre à cette marchandise et le produit ainsi obtenu représente la somme à acquitter.

Mais point plus important encore, l'article 6 du décret du 8 juillet 1919, rapporte formellement le décret du 14 juin précédent.

Donc, à partir de la date d'exécution du décret du 8 juillet, soit le 16 juillet à Morteau, 24 heures après l'arrivée du Journal officiel au chef-lieu d'arrondissement, l'importation des montres devenait libre.

Cette affirmation ne saurait être contestée, puisque dans la période qui s'est écoulée entre le 16 et le 24 juillet, le service des douanes de Morteau a autorisé la déconsignation de nombreux colis de montres, en les soumettant, bien entendu, aux droits majorés résultant du décret du 8 juillet.

Le directeur général, en s'arrogant le pouvoir de suspendre le dédouanement, s'est donc arrogé un pouvoir que le gouvernement lui-même ne tient que de la loi.

D'ailleurs, la décision de rétablir le contingentement est illégale.

Elle le restera aussi longtemps qu'un décret pris en vertu de la loi du 6 mai 1916, n'aura pas rétabli la prohibition d'importation levée par le décret du 8 juillet 1919.

Cette décision du 13 août ne saurait d'ailleurs avoir un effet sur les marchandises que nous voulions antérieurement déclarer et dont la douane a refusé l'enregistrement des déclarations.

En vertu de la loi du 6 mai 1916 elle-même, les effets de cette décision, en admettant pour un instant et pour les besoins de la discussion seulement sa légalité, ne sauraient avoir d'effet rétroactif (voir Pabon, traité des infractions du contentieux et du tarif des douanes no 774, § 6, page 655).

Beaucoup mieux encore. La décision administrative, dont il vient d'être question, faisant table rase des dispositions du décret du 8 juillet 1919, prescrit de ne pas percevoir les coefficients de majoration des droits spécifiques.

Or, personne ne peut réduire les droits de douane régulièrement établis, ni l'administration, ni ses préposés. La Cour suprême a formellement proclamé ce principe dans un arrêt du 11 mars 1873, rapporté dans Dalloz, Recueil périodique, année 1873, 1^{re} partie, page 206 et dans Sirey, année 1873, 1^{re} partie, page 150.

Si le gouvernement voulait rétablir la prohibition dont les montres étaient précédemment frappées, il lui suffisait, par un décret rendu en Conseil des ministres, d'édicter à nouveau cette prohibition. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Il ne nous appartient pas de le rechercher et encore l'eût-il fait, que le décret qu'il aurait pu prendre ne pouvait rétroagir sur le dédouanement des marchandises déjà arrivées en douane de Morteau.

Nous tenons à souligner ici que la Chambre suisse de l'horlogerie, dans le cours des négociations, a toujours protesté contre l'illégalité de la décision rétablissant les contingents. Il lui fut répondu de la part des négociateurs français, que c'était une mesure d'ordre intérieur dont les Suisses n'avaient pas à discuter.

Nous sommes heureux de constater qu'en France, on partage la même opinion et qu'elle vient d'être consacrée par le pouvoir judiciaire.

Ce qu'il y a lieu d'espérer également de cette consécration, c'est que le gouvernement français n'hésitera pas à rapporter les mesures prises quant au contingentement de l'horlogerie et à en revenir au régime de la liberté d'importation consacré par le décret français du 7 juillet dernier.

Exportation dans les Dominions, Colonies et Protectorats britanniques

Selon une information du gouvernement britannique, l'importation en Australie des marchandises dont plus de 5% des frais de production sont constitués par des matières ou du travail allemands ou autrichiens continue à être interdite. Les marchandises de ce genre sont soumises à confiscation dès leur arrivée en Australie.

Touchant le régime de ces marchandises à leur entrée à Terre-Neuve et en Nouvelle-Zélande, une communication ultérieure est imminente.

Dans les Indes, colonies et protectorats, y compris le Canada et l'Union Sud-Africaine, l'importation est loisible sans égard au pourcentage en matières ou travail allemands ou autrichiens.

En ce qui concerne l'Angleterre même, la production de certificats d'origine n'est plus exigée pour les marchandises qui lui sont destinées. Il en résulte la suppression de tout traitement différentiel selon le pourcentage des matières ou du travail ennemis.

La Banque nationale française du commerce extérieur et la Banque de France

Les Chambres françaises ont approuvé le 30 juillet écoulé une convention passée entre le gouvernement et un certain nombre d'industriels et de banquiers, en vue de la création d'un organe de crédit appelé *Banque nationale française du commerce extérieur*, ainsi que nous l'avons signalé dans la *Fédération Horlogère* du 30 mai 1919, qui a pour but de faciliter la mobilisation de papiers de commerce d'exportation à longue échéance.

Les Chambres françaises ont décidé de soutenir financièrement cette institution et ont autorisé par décret du 3 octobre courant le ministère des finances à verser à la Banque nationale française du commerce extérieur, après prélèvement de l'attribution complémentaire prévu au profit du crédit agricole par l'art. 3 de la loi du 20 décembre 1918, les deux tiers du produit de la redevance supplémentaire, payée par la Banque de France, en exécution de l'article 4 de la convention du 26 octobre 1917.

Des versements seront affectés :

1^o A titre de subvention, jusqu'à concurrence d'une somme maximum de 2 millions par an, cette subvention devant être payée pendant cinq ans et cesser, après ce délai, s'il est réparti aux actionnaires de la Banque française du commerce extérieur un dividende supérieur à 6% ou si le montant du fonds spécial de réserve visé ci-dessous atteint 25 millions.

2^o Pour le surplus, à titre d'avance sans intérêt, tant que le fonds spécial de réserve constitué par les versements de l'Etat n'aura pas atteint 25 millions.

Envos postaux saisis par les autorités de censures britanniques

Il résulte d'une communication du Département politique fédéral que les autorités britanniques ont donné des instructions, dont la partie essentielle est reproduite ci-après, au sujet des envois postaux saisis pendant la guerre par les autorités de censures :

1. Les objets de correspondances consignées dans le Royaume-Uni ou à destination du Royaume-Uni sont détruits, à l'exception de ceux renfermant des objets et documents de valeur pouvant maintenant être expédiés sans danger.

2. Les objets postaux provenant de pays étrangers, expédiés en transit par le Royaume-Uni, transportés par des navires neutres et débarqués après leur entrée dans les eaux territoriales britanniques, sont traités comme suit : a) Les envois renfermant des marchandises, des espèces et des papiers de valeur réalisables et d'autres envois de valeur sont transmis au tribunal des prises. b) Les correspondances commerciales et les correspondances privées avec documents de valeur sont réintégrées dans le service postal. c) Les objets de la poste aux lettres de nature privée sont détruits, parce que leur vérification permet-

tant de savoir si l'expédition peut avoir lieu sans péril, occasionnerait de trop grands frais.

3. Tous les envois pour lesquels main-le-vée du séquestre a été prononcée, sont fermés au moyen de l'étiquette de la censure et munis du timbre « Réintégré dans le service postal par les autorités militaires britanniques. »

4. Des recherches au sujet de lettres égarées ne sont, d'une manière générale, pas désirées, parce qu'ensuite des pertes occasionnées par la guerre sous-marine et de l'activité des autorités de censure alliées et ennemis, il ne pourrait souvent pas être répondu.

« Des demandes de recherches provenant de personnes autres que celles habitant dans le Royaume-Uni doivent être faites par la voie diplomatique, en indiquant l'adresse exacte de l'envoi, la date de la consignation à la poste, le contenu de l'envoi, le numéro de consignation et l'office de consignation. »

Sur demande, l'Administration des postes transmettra au Département politique fédéral, pour la suite voulue, les demandes d'informations concernant des envois recommandés séquestrés et non parvenus en retour.

Bibliographie

Le *Mercure suisse* du 15 octobre vient de paraître.

De nombreux et très clairs documents graphiques, ingénieusement présentés, permettent aux lecteurs et aux spécialistes de se renseigner immédiatement sur d'importantes questions touchant à notre économie nationale.

Le numéro du 15 octobre du *Mercure suisse* contient entr'autres les articles suivants :

« Notre flotte maritime », par Robert-W. l'Evertag. « L'extension de Genève », par Camille Martin. « La Suisse, mère et régente des fleuves européens », par Paul Balmer. « La Suisse et le trafic international », par W. Miller. « Les méthodes de travail et les travailleurs », par Jean Waldburger.

Nouvelles diverses

Echange des colis postaux avec la Bulgarie. — Les colis postaux jusqu'au poids de 5 kgs., sans valeur déclarée et sans remboursement, sont de nouveau admis à destination de la Bulgarie, voie de Naples-Varna. Taxe fr. 2,25.

Propriété industrielle. — Le gouvernement de la république de Pologne a notifié au Conseil fédéral qu'il a décidé l'adhésion de la république de Pologne à la convention internationale du 20 mars 1883 pour la protection de la propriété industrielle, avec les modifications adoptées à Bruxelles le 14 décembre 1900 et à Washington le 2 juin 1911, ainsi qu'à l'arrangement du 14 avril 1891 concernant l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce, revisé à Bruxelles en 1900 et à Washington en 1911.

Propriété littéraire et artistique. — Le 22 septembre 1919, le ministre de Suède à Berne et le président de la Confédération suisse ont signé un procès-verbal suivant lequel l'instrument de ratification de l'adhésion de la Suède à la Convention de Berne révisée du 23 novembre 1908, ainsi qu'au protocole additionnel à cette convention, du 20 mars 1914, pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, a été déposé aux archives fédérales.

Une prime à nos lecteurs

Nous pensons être agréables à nos lecteurs en mettant à leur disposition un ouvrage de grande valeur que nous pouvons leur céder à des prix exceptionnellement bas. C'est le *Dictionnaire commercial et administratif de la Suisse* publié sous les auspices de la société industrielle et commerciale de Neuchâtel, et avec l'appui de diverses sociétés commerciales de la Suisse. Un volume petit 4° de 815 pages. Economie de temps. Economie de travail. Economie d'argent. — Tels sont les avantages incontestables que représente le dictionnaire commercial et administratif de la Suisse. Il renseigne de la façon la plus claire et la plus rapide, et oriente à première vue vers la bonne marche des affaires.

Le dictionnaire commercial et administratif de la Suisse, comprend environ 23.000 noms de localités classés par ordre alphabétique. Il donne en une ligne, les renseignements suivants : Altitude, commune, paroisse, district, canton, nombre d'habitants, la station de la ligne de chemin de fer les plus voisines, la distance de la localité à la gare, l'office postal et voitures postales, la station de télégraphe et de téléphone, les sièges de l'Etat civil, du chef de section, des offices de poursuite, de faillites, etc., soit vingt renseignements en une seule ligne.

C'est le répertoire par excellence à consulter pour l'acheminement rapide des marchandises et des courriers, pour décider de l'importance à donner aux affaires sur chaque place, pour les instructions à donner aux représentants, aux voyageurs, pour diriger des poursuites rapidement, pour produire aux faillites et pour toutes recherches administratives.

Prix de librairie fr. 20 ; cédé à nos lecteurs à fr. 9, port et emballage compris.

Ce prix permettra à ceux de nos lecteurs désireux de posséder cette publication indispensable pour les bureaux, de l'acquérir avec une grande facilité comme aussi c'est le moyen de faire un cadeau apprécié à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Pour bénéficier de ce prix exceptionnel, il suffira d'écrire directement à l'administration des publications du dictionnaire géographique de la Suisse à Neuchâtel qui fera les envois à domicile, contre remboursement ou franco dès réception d'un chèque postal IV.313.

Registre du commerce

Enregistrements :

2/IX/19. — *Manufacture de verres de montres Marc Ranzoni S. A.*, soc. an. cap. soc. fr. 55.000 nom., acquisition et exploitation de fabriques de verres de montres et fabr. d'articles se rattachant à l'industrie du verre de montre, rue du Parc 150, La Chaux-de-Fonds.

7/X/19. — *Mallet & Burkart*, soc. n. coll. (Jean-Pierre M., de Meyrin, Joseph B., de Dietwil, Argovie), fab. de bijouterie, rue de Chantepoulet 13, Genève.

11/X/19. — *Montre Rhône S. A.* (The Rhône Watch Co), soc. an. cap. soc. fr. 20000 nom., fabr. et commerce d'horlogerie, rue Petitot, 10, Genève.

15/X/19. — *F. Portmann & Eiche Söhne*, soc. n. coll. (Friederike P.-E., de Todtnau, Bade, Theodor-Robert E., originaire badois, Otto E., de Bâle), commerce d'horlogerie et bijouterie, Greifengasse 10, Bâle.

Modifications :

3/X/19. — La maison W^m Kaufmann, fabr. d'horlogerie, Genève, supprime son sous-titre, qu'elle ajoute à sa raison sociale, qui devient : *Kaufmann, fabrique Wilka*.

4/X/19. — La soc. com. « Vittori & Cie, fabr. Dolmy », fabr., achat et vente d'horlogerie et fourn., La Chaux-de-Fonds, modifie sa raison sociale qui sera désormais *Vittori et Cie, Fabrique de montres Dolmy (Dolmy Watch Co)* [Dolmy Uhrenfabrik].

7/X/19. — La soc. n. coll. « Grosvernier, de la Reussille et Cie », fabr. de boîtes de montres or, La Chaux-de-Fonds, est dissoute, sa raison radiée. Actif et passif sont repris par *Grosvernier, Ferrier, de la Reussille*, soc. n. coll. (Léopold G., Charles de la R., originaires de Tramelan-dessus, Albert F., des Verrières), fabr. de boîtes de montres en or et plaqué, rue du Temple-Allemard 33, La Chaux-de-Fonds.

7/X/19. — La soc. com. « Eggly & Co », monteurs de boîtes d'or, Genève, est dissoute. Actif et passif sont repris par *Eggly & Cie*, soc. n. coll. (Alfred-Albert-Antoine E., de Collonge-Bellerive, Louis-Félix Delieutraz, de Collonge-Bellerive), fabr. de boîtes or et platine, rue Dassier 9, Genève.

Radiations :

1/X/19. — *A. Gasser*, fabr. d'horlogerie, Soleure.

1/X/19. — *D. Steinlauf*, joyaux, bijouterie, etc., métaux précieux, etc., Zurich.

- 4/X/19. — *Emile Kummer*, fabr. de plaques de cadrans, Bâle.
 8/X/19. — *H. Pagnard*, fabr. d'étampes et découpages, La Chaux-de-Fonds.
 9/X/19. — *R.-W. Hochuli*, fabr. de pierres fines p. horlogerie, Bellerive.
 24/I/19. — *Leuba & Cie*, soc. com., bureau technique, vente et achat de fourn. d'outils et machines pr l'horlogerie, Le Locle.
 26/IX/19. — *Verreries nationales suisses S.A.* fabr. de verre brut et manufaturé en tous genres, La Chaux-de-Fonds.
 30/IX/19. — *Arn. Rebetez*, fabr. de décolletages et terminages en tous genres, Alle.
 30/IX/19. — *Chevob & Cie en liq.*, soc. com., fabr. et commerce de pièces à musique, Genève.
 30/IX/19. — *Ph. Favre et fils*, soc. n. coll., fabr. de balanciers de montres et de pivotes, Hauts-Geneveys.
 10/XI/19. — *Guerne-Hirschy*, fabr. d'horlogerie, Bienne.
 10/X/19. — *M. Haedener*, posage de glaces, Soleure.
 14/X/19. — *Bottelli & Cie*, soc. n. coll., décolletages, Tramelan-dessus.

Brevets d'invention**Enregistrements.**

Les numéros des brevets dont la publication a été ajournée et pour lesquels l'ajournement n'est pas encore expiré, sont marqués d'un *.

- Cl. 71 a, n° 83330. 26 mai 1919, 8 h. p. — Mouvement de montre. —
 Cl. 71 b, n° 83331. 26 mai 1919, 8 h. p. — Mouvement de pièce d'horlogerie. —
 Cl. 71 c, n° 83332. 26 mai 1919, 8 h. p. — Dispositif de fixation d'un cadran pourvu de pieds au mouvement d'une montre ou à un autre objet. —
 Cl. 71 e, n° 83333. 26 mai 1919, 8 h. p. — Dispositif de fixation de pendants de montres. —

- Cl. 71 e, n° 83334. 26 mai 1919, 8 h. p. — Mécanisme de remontoir et de mise à l'heure de mouvement de montre. — *Beaulieu Watch Co*, rue du Grand Pré, Petit-Saconnex (Genève, Suisse). Mandataire : W. Koelliker, Bienne.
 Cl. 71 f, n° 83335. 3 mars 1919, 10 h. p. — Imitation de verres de montres de poche et de bracelets. — *Israël Goldberg*, Tiefenhöfe 12, Zurich 1 (Suisse). Mandataire : Fritz Isler, Zurich.
 Cl. 94, n° 83353.* 6 mars 1919, 5 h. p. — Bague extensible. — *Henri Ditisheim*, 8, rue du Parc, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataires : Matthey-Doret & C°, Berne.
 Cl. 94, n° 83354.* 10 mars 1919, 5 h. p. — Ferme à pression. — *Cornu & Cie*, 106, rue du Parc, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire : E. Imer-Schneider, Genève.

Liste des dessins et modèles**Dépôts.**

- N° 30847. 17 septembre 1919, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Fermeture à pression pour rubans et lanières de montres-bracelets. — *Ditisheim & Cie*, fabriques Vulcain et Volta, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

- N° 30868. 25 septembre 1919, 6 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Felsa S. A.*, Lengnau (Suisse). Mandataire : W. Koelliker, Bienne.

Prolongations.

- N° 17288. 22 octobre 1909, 4 h. p. — (III^e période 1914/1919). — 1 modèle. — Mouvements de montre, de 10-24 lig. —
 N° 17560. 22 décembre 1909, 9 h. a. — (III^e période 1919/1924). — 3 modèles. — Mouvements de montre, de 10-20 lig. — *A. Schild A. G.*, Granges (Suisse). Mandataire : W. Koelliker, Bienne ; enregistrement du 27 septembre 1919.

COTES**Métaux précieux (21 octobre 1919) :**

Argent fin en grenailles	fr. 234.— le kilo
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 4225.— "
" laminé pour doreurs	» 4400.— "
Platine ouvre	" 30.— le gr.
Change sur Paris	fr. 64.35

Diamant brut (21 octobre 1919) :

Petits éclats diamant	fr. 29,50 à 30,50 le karat
Boart	» 2,90 " 3,40 "

(Cote privée de la maison Lucien Baszanger, Genève.)

Metaux (Bourse de Londres) :

	Comptant	A terme
Cuivre, Standard	105 1/8	106 1/8
" électrolyt.	115 —	117 —
Etain	279 7/8	281 1/8
Plomb	28 5/8	28 7/8
Zinc	44 —	44 1/2
Argent métal	63 3/4	63 3/4
Bourse de New-York	17 oct.	18 oct.
Argent metal	117 7/8	117 5/8

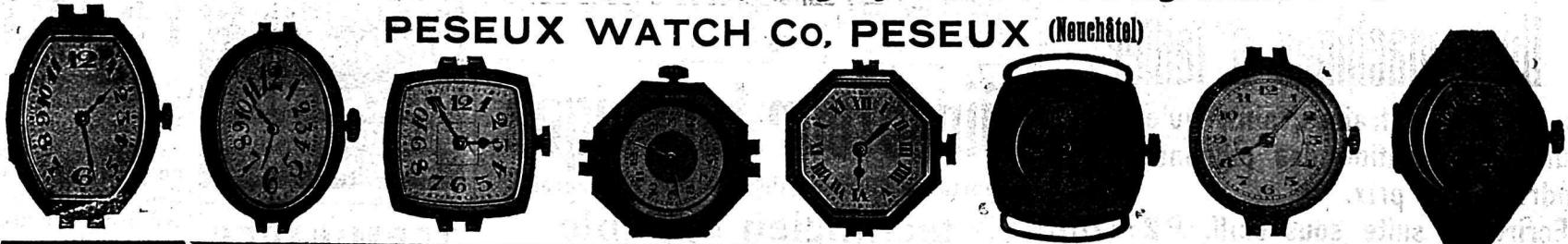
Escompte et change

	Escompte	Demande	Offre
Suisse	5 à 5 1/4%	—	—
France	5 %	64.35	66.35
Londres	5 %	23.23	23.63
New-York	5 %	5.42	5.82
Bruxelles	—	64.35	66.35
Italie	5 %	53.95	55.95
Espagne	5 à 6 %	106.—	108.—
Amsterdam	4 1/2, à 5 %	213.35	215.35
Allemagne	5 %	18.95	20.95
Vienne	5 %	4.25	6.25
Prague	—	14.20	16.20
Pétrograde	—	24.—	28.—
Stockholm	6 %	135.50	137.50
Christiania	5 1/2	127.25	129.25
Copenhague	5 1/2	119.85	121.85
Sofia	—	17.—	21.—

Pour Expéditions :

Papier d'emballage goudronné, toile, — fort rabais par rouleaux entiers.
 Cire à cacheter, colle, ficelles.
 Librairie-Papeterie HAEFELI, La Chaux-de-Fonds 16, rue Léopold Robert

Calottes or de tous titres. 8 1/2 lig. ancre, 9 lig. cylindre et 10 1/2 lig. ancre et cylindre. 1320

PESEUX WATCH Co, PESEUX (Neuchâtel)

Wotan
 à remplissage gazeux
 La lumière blanche

Siemens-Schuckertwerke · Bureau Zurich

GENÈVE
 3 TERREAUX
 DU TEMPLE

ACIER POLDI

GENÈVE
 3 TERREAUX
 DU TEMPLE

Contrôle français
disponible en grandes et petites
pièces or 18 kts.

Offres sous chiffre P 23807 C à Publicitas
S.A., La Chaux-de-Fonds. 3293

**A vendre disponible de suite
Maillechort en planches**

3, 6 et 7/12, en bonne qualité blanche.

Demandez offres sous chiffres P 23813 C
à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3303

**A vendre
Montres 13 lignes ancre vue**

calottes métal et argent,
formes ronde, octogone et carrée-cambrée.
Prix extra avantageux.

Gast Frères
Fabr. d'horlogerie 3285
Granges (Soleure)

A VENDRE

Savon. 21 lig. or 14 / 56, mouvements
ancre soignés, plates et hauteur normale,
cuvettes or.

Adresser demandes s. chiffres P 23795 C
à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3291

Deux machines à tailler

les pignons, 3 fraises, ainsi qu'outillage
pour la fabrication des pignons, est à
vendre à bas prix.

Ecrire de suite sous chiffre P 23770 C
à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 3274

Quel fabricant serait disposé à livrer

en France sur contingent

paiement comptant.
Adresser les offres sous chiffres P 23808 C
à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3300

Une grande usine métallurgique cherche
Homme

de 25-30 ans, capable et dévoué, connaissant les
deux langues pour conduire la partie commerciale
en trait d'union avec la partie technique et deve-
nir après deux ans chef du service commercial et
rocureur. 3290

Faire offres détaillées avec prétentions sous
chiffres P 3082 N à Publicitas S. A., Neuchâtel.

FABRICANTS

qui font la montre argent à calotte genre
anglais, sont priés de donner leur
adresse sous chiffres P 23779 C à Pu-
blicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 3275

18 k., contrôle suisse

Calottes et montres en tous genres sont
demandées contre paiement comptant. 3268

Faire offres avec prix et quantité disponi-
ble à case postale Rhône 3756, Genève.

DIAMOND IMPORT OFFICE S. A.

Neuveville (Suisse). 2860

Diamants industriels en tous genres.

Employé de fabrication

Importante fabrique d'horlogerie
du Jura bernois demande un bon
employé de fabrication.

Adresser les offres sous chiffres
P 23736 C à Publicitas S. A., La
Chaux-de-Fonds. 3244

Bonne et ancienne maison d'horlogerie en
gros, à

Bruxelles

est à remettre dans de bonnes conditions.

Ecrire pour informations sous chiffres
P 23764 C à Publicitas S. A., Chaux-de-
Fonds. 3270

ACIER pour Boîtes et pièces embouties

Usine de laminage Métallurgie S. A.
P 34769 L Payerne 3234

Directeur technique

Importante fabrique de montres engagerait

technicien capable

et de toute confiance, avec pratique dans usine
sérieuse, pouvant se charger de la direction
depuis l'ébauche jusqu'au terminage de la
montre.

Fort salaire et position stable pour personne
ayant rempli avantageusement place analogue.
Discretion assurée.

Faire offres sous chiffres P 23751 C à
Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3257

FABRIQUE D'ASSORTIMENTS

On cherche à acheter
**une FABRIQUE en pleine
activité.**

Adresser offres détaillées sous chiffres
P 7205 F à Publicitas S. A., Genève. 3259

Mouvements

8 3/4, 9 3/4, 10 1/2 lig.

ancre 15 rubis (cal. A. S.), disponibles en
fortes quantités. Prix avantageux.

S'adresser sous chiffres E 2028 Sn à Pub-
licitas S. A., Soleure. 3283

expérimenté, ayant rempli avec suc-
cès le poste de chef-d'ébauches,
cherche place.

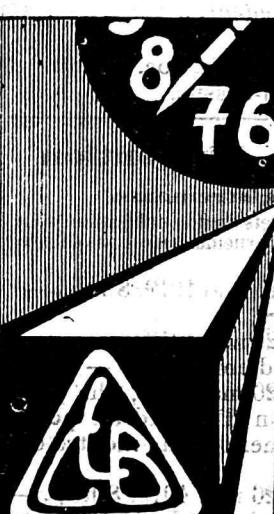
Adresser offres sous chiffres B 3417 U à Pu-
blicitas S. A., Biel. 3322

Ebauches

Quelle fabrique d'horlogerie, faisant l'ébau-
che, serait disposée à livrer des mouvements
terminés ou à l'état de finissages d'un calibre
spécial, moderne et interchangeable, de termi-
naison très facile. Calibre à créer.

Ordre d'essai CENT grosses renouvelable
semestriellement ou trimestriellement.

Offres à case postale 14823, La Chaux-
de-Fonds. 3315



**MATIÈRES
LUMINEUSES
RADIO-ACTIVES
MERZ & BENTELI
LABORATOIRE DE CHIMIE
BERNE - BUMPLIZ**

TERMINAGES

Qui entreprendrait la
terminaison de mouve-
ments 19 lig., hauteur nor-
male, qualité soignée ??

Adresser offres sous
chiffre C 28315 L à Publicitas
S. A., Lausanne. 3313

Commerçant suisse
habitant la Belgique, cher-
che

représentations

industrielles ou commer-
ciales. 3310

Ecrire s. chiffres L 5430 L
à Publicitas S. A., Lausanne.

Quel grossiste

ferait accord et préterait la
main à deux bons horlo-
gers expérimentés, de toute
morale, désirant s'ins-
taller? 3303

Adresser offres s. chiffres
Q 3397 U à Publicitas S. A., Biel.

10 1/2 LIG.

mouvements vue, 10 rub.,
cylindre et ancre, 15 rub.,
demandés à acheter.

Adresser offres avec prix s.
chiffre P 23821 C à Publicitas
S. A., Chaux-de-Fonds. 3320

Timbres Caoutchouc
en tous genres

C. LUTHY, rue Léopold 48
Biel. 3301

On cherche
preneurs réguliers pour
montres bracelets

10 1/2 et 13 lig., ancre, or,
argent et métal, différentes
formes.

Faire offres sous chiffre
O 3387 U à Publicitas S. A.,
Bielle. 3278

Polissages

Vis et aciers, seraient
entrepris par grandes sé-
ries. Travail soigné et li-
vrations rapides. 3302

Adresser offres s. chiffre
P 23812 C à Publicitas S.
A., La Chaux-de-Fonds.

Fr. 50.000

sont demandés, pour
l'exploitation d'un atel-
lier de constructions mé-
caniques, actuellement
en pleine activité. Béné-
fices certains et assurés.
Affaire sérieuse et de
tout repos.

Offres en l'étude du
notaire Chs-E. Galland-
re, à La Chaux-de-
Fonds. 3245

On cherche preneur ré-
gulier pour

montres

ou
**mouvements 19 lig.,
ancre.**

Prix avantageux, travail
garanti. 3027

Adresser offres sous
chiffres P 8409 H à Pub-
licitas S. A., St-Imier.

Je livre continuellement
aux consommateurs des
Charbons de bois

foyard de forêt la
pour industrie et ménage,
à partir de 1000 kg. au
prix du jour. 2911

E. HEDIGER-BAUMGARTNER,
Köhlerprodukte, Grenchen.

A VENDRE

stock de boîtes argent
925/000, contrôle anglais,
calottes bracelets 13 et
10 1/2 lig.

Offres s. chiffres J 3382 U
à Publicitas S. A., Biel. 3301

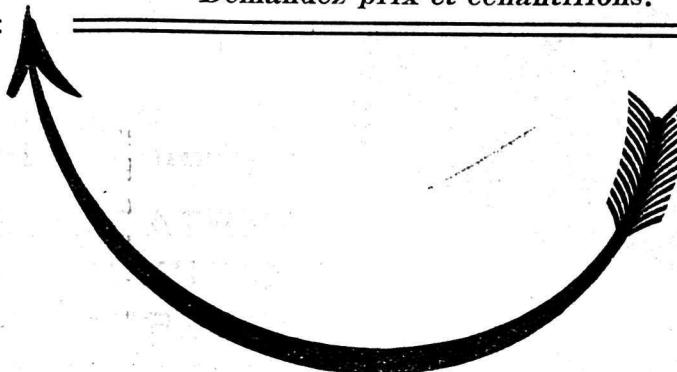
Avis aux Fabricants, Grossistes, Fournituriſtes, Pierriſtes

Procédés nouveaux pour la fabrication des **contrepivots**,
rubis et saphirs, **systèmes pour emboutir**.

Grands assortiments dans toutes les grandeurs et épaisseurs.

Défiant toute concurrence.

Demandez prix et échantillons.



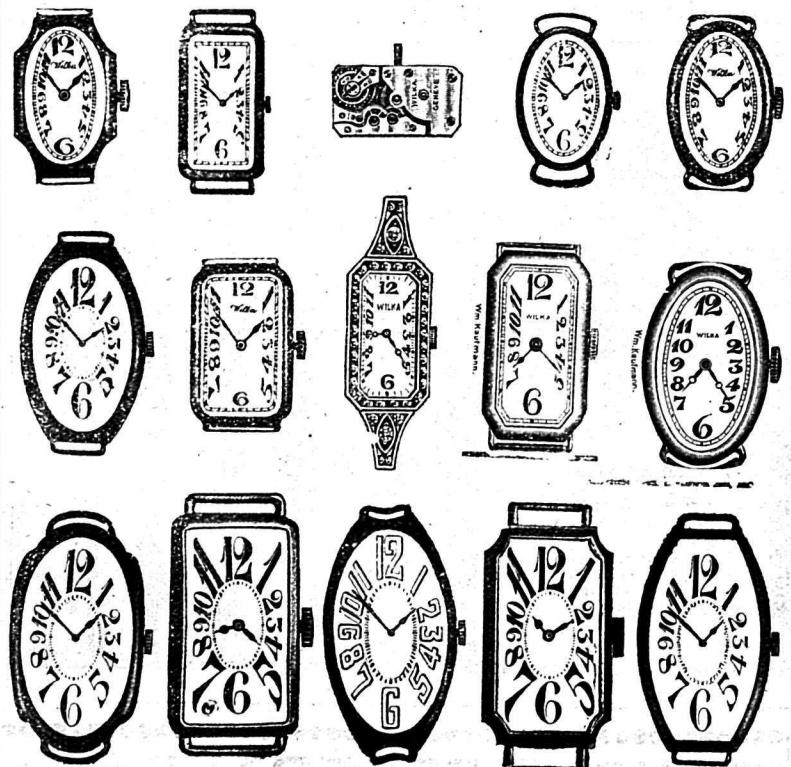
Fabrique de Pierres fines et Sertissages
WEBER FRÈRES, St-Imier

Adresse télégr. : **Contrepivots, St-Imier.**

P 5943 J 3023

Téléphone 1.51

Wilka!



Wm Kaufmann, Genève
Fabrique d'Horlogerie „WILKA“
Bracelets haute fantaisie, 5 à 13 lignes, ancre
pour tous pays.

2260

COANSE

Plaqué
Argent
Or

REPLACE
LE CUIR



Même ouvert ne peut être
perdu
Sûreté garantie

Production :

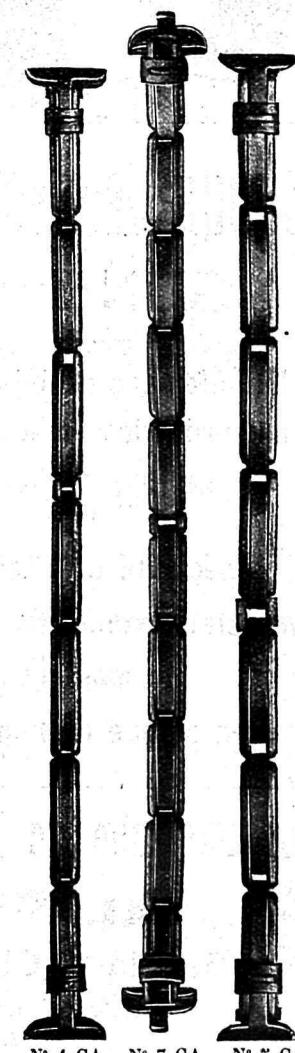
300.000 PAR ANNÉE

Fabrique AGNAN

La Chaux-de-Fonds

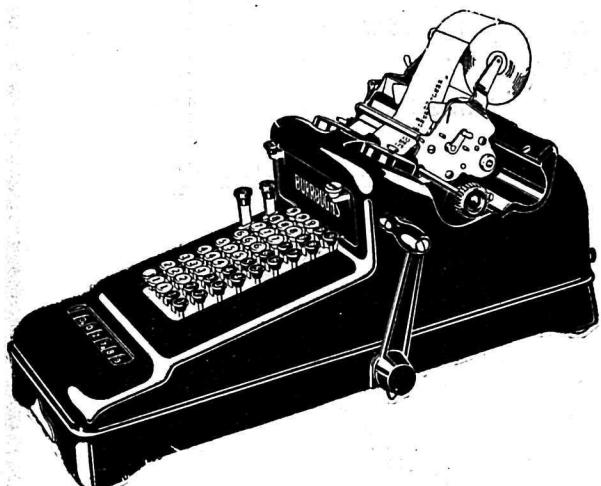
(Suisse)

BREVETÉ





La machine à additionner enregistrante



Demander notre brochure H 20

Clavier, chariot et impression complètement visibles.

La machine portative, d'un format réduit, d'un prix modeste, qui peut être placée sur chaque pupitre ou n'importe quelle table.

3203

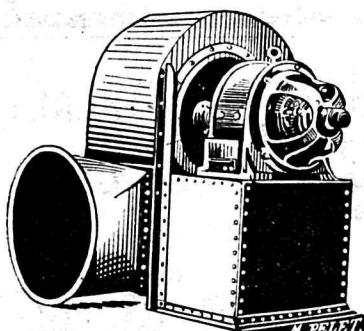
Plus de 1400 maisons en Suisse profitent des avantages de la burroughs

**COMPTABILITÉ ET INVENTAIRE
FACTURES ET RELEVÉS DE COMPTES
BORDERAUX DE PAYE
BORDERAUX DE LIVRAISON
BORDERAUX DE STOCK**

Simple et rapide,
sûr et prompt,
exempt de toute
erreur de calcul.

Permettez-nous de vous faire voir une de ces machines dans vos bureaux. Il ne vous en coûtera rien et vous ne serez engagé en rien.

BRIGNONI S. A.
Werdmühleplatz 2, ZURICH
Succursales à La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Genève, Berne, Bâle, St-Gall, Lugano



M. PELET, LAUSANNE

ingénieur-constructeur

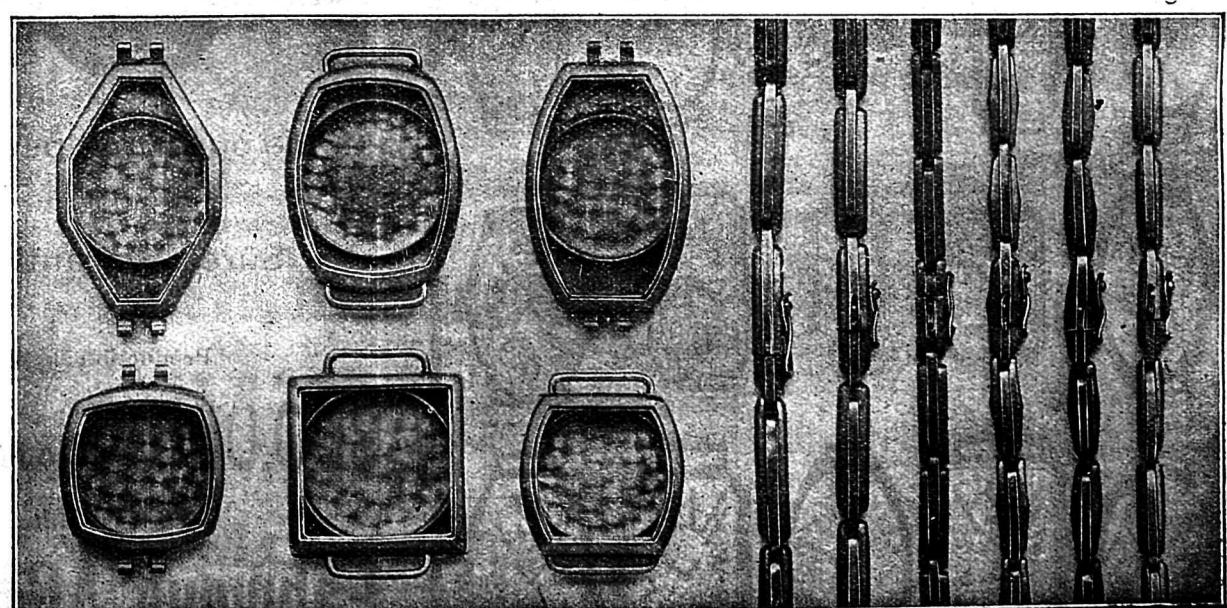
Installation de dépoussiérage industriel et de récupération des poussières par **filtres brevetés**, avec retour de l'air filtré dans les ateliers. Economie de combustible.

3204

Bijoux-Genève S. A.
GENÈVE

Manufacture de bijouterie par procédés mécaniques, en tous métaux

Spécialité de chaînes, bracelets extensibles et boîtes de montres en plaqué or laminé



La Fabrique de Boîtes de montres fantaisie

ALFRED MARCET

6, Place Chevelu, à GENÈVE

fournit des boîtes d'une bienfaire irréprochable. Genres courant et très soigné, or, argent et plaqué or.

Envoi d'échantillons sur demande.

2270

BANQUE FÉDÉRALE (S.A.)

LA CHAUX-DE-FONDS (SUISSE)

Siège: ZURICH, BERNE, BALE, ST-GALL, GENÈVE, LAUSANNE, VEVEY,

Capital social: 50.000.000 LA CHAUX-DE-FONDS Réserves: fr. 13.400.000

Ouvertures de comptes-courants débiteurs et créanciers. — Escomptes et recouvrements d'effets sur la Suisse et l'étranger. — Dépôts d'argent à vue et à terme. — Achat et vente de titres et coupons. — Avances sur titres suisses et étrangers. — Matières précieuses. — Garde de titres et leur gérance. — Coffrets à louer (Safe deposit).

1779

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital: Fr. 100.000.000

Réserves: Fr. 31.000.000

La Société de Banque Suisse reçoit des dépôts de fonds contre

OBLIGATIONS

(BONS de CAISSE) pour une durée de 1 à 5 ans ferme, au taux de 5 %.

Ces obligations sont remboursables à échéance fixe; elles sont munies de coupons semestriels.

La Banque prend à sa charge le timbre fédéral

Elle délivre des LIVRETS DE DÉPOT 4 % jusqu'à concurrence de la somme de fr. 20.000. 2501

Fabrique de Ressorts de montres de Maladrie

Société par Actions, anciennement Pierson & Cie

A SARREBOURG (LORRAINE)

Spécialité: Fabrication de ressorts de montres en tous genres cylindre, ancre, Roskopf, Patent-Lever

Ressorts pendules et réveils pour tous pays

MAISON FRANÇAISE

2147

Fabrique de cartonnages-gânerie

bracelets cuirs et moires

2625

Ed. Schütz-Mathey

Rue du Parc 44

Téléphone 17.45

Téléphone 17.45

La Chaux-de-Fonds

Livré rapidement aux meilleures conditions

Spécialité d'étuis-portefeuille

Argentage scientifique

Procédés nouveaux d'argentage de mouvements.

Couronnement de plusieurs années de recherches.

Eclat et blancheur. — Plus de sulfuration à l'air.

H. - F. Monnier & Fils

La Chaux-de-Fonds

2362

15a, rue du Commerce, 15a

Téléphone 388

Compte de chèque IV b 635

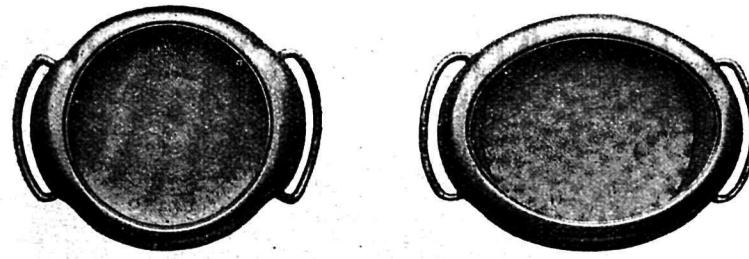
EXPÉDITIONS D'HORLOGERIE

Services spéciaux rapides pour les Etats-Unis
l'Amérique du Sud, les Indes et le Japon

Wagons directs, partant de La Chaux-de-Fonds chaque semaine. Services expérimentés et donnant toute sécurité quant aux délais de transport.

Assurance des envois sur demande et aux meilleures conditions du jour. 2165

Henri Grandjean
La Chaux-de-Fonds



Les Fils de ROBERT GYGAX

SUCC. DE ROBERT GYGAX

Maison fondée en 1879

ST-IMIER

livrent très rapidement et aux meilleures conditions :

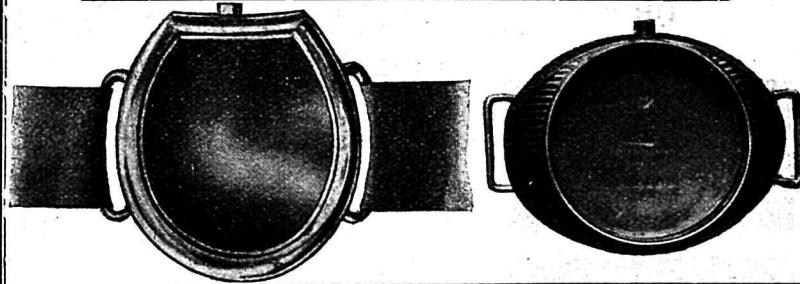
Calottes bracelets, rondes et fantaisie

en nickel et acier, argent, plaqué or 5, 10, 20 et 25 ans, or tous titres.

Boîtes de montres en tous genres, argent et galonné, plaqué or, métal et acier.**Calottes illusions**, tous métaux.**Boîtes smoking**, tous métaux.**Boîtes chevalets**, tous métaux.**Boîtes plates et extra-plates.****Boîtes ultra-plates, punaises.****Fantaisies** 900 modèles, 7 à 30 lignes.

Demandez derniers modèles et prix.

3120



FIL DE BRONZE

Les Usines S. A. de Laminoirs et Câblerie
à Cossonay-Gare

2166

fabriquent du fil de bronze pour brosses, boutons à pression, spiraux, ressorts, etc., et du fil de cuivre dur pour pieds de cadrans, diamètre 12/1000 à 50/000. — Livraison rapide.

Montres or pour Dames

et Hommes

2072



Stüdi fils



Saager & Frey

Bureau d'architectes

:: et d'ingénieurs ::

Biennie Genève

Rue de l'Union 3

Téléphone N° 3.66

Rond-Point de Plainpalais 1

Téléphone N° 76.66

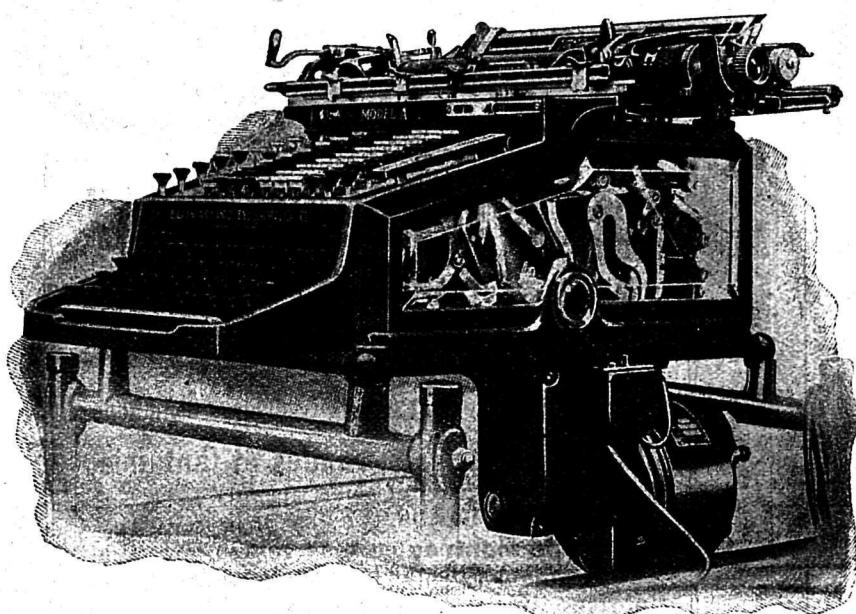
Spécialisation dans la construction de fabriques d'horlogerie, ateliers, construction en béton armé,

P 405 U

etc., etc.

4334

Ellis Adding Typewriters



Machines à additionner enregistreuses combinées avec Machine à écrire pour Comptabilité et inventaires

Factures et relevés de comptes
Bordereaux de paie, etc.

Demandez la démonstration sans engagement.

EGLI & BEUL, BERNE

Direction pour la Suisse de la compagnie

Ellis Adding Typewriter Newark U. S. A.

Téléphone 12.35. 2973 Schauplatzgasse 23

OR

BRACELETS EXTENSIBLES POUR MONTRES

PLATINE

BRACELETS CHAÎNE „MILANAISE“



BRACELETS ARGENT, NIEL ET DOUBLÉ



FABRIQUE DE CHAINES D'OR



Marque déposée „GENEVENSIS“

2626

GAY FRÈRES & C^{IE} GENÈVE



Aux fabricants d'horlogerie
grosse horlogerie,
chaînistes, fournituristes et outils

The Indian Watch Company

LAHORE (INDIA)

une des plus importantes et des plus anciennes maisons de l'Est, vous prie de lui faire immédiatement des offres pour grandes quantités

3217

et de lui adresser catalogue illustré.

Décoration de Boîtes de montres

Fabrique de Bijouterie et Joaillerie
Bracelets extensibles, unis et décorés

J. BONNET

JOAILLER - DÉCORATEUR
LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 12.25

151, rue Numa Droz

Téléphone 12.25

Liqueurs à dorner et à argenter les métaux
sans la pile
Or fin pr dorages et paillons. Poudre d'argent à grener

JEAN-O. HUGUENIN

ESSAYEUR-JURÉ FÉDÉRAL

1412

Téléph. 94 LA CHAUX-DE-FONDS Serre 18

Laboratoire d'essais de métaux précieux

Fonte de tous genres
Or, Argent, Platine

Achat de lingots et cendres aurifères et argentifères
aux conditions les plus avantageuses

Immeuble à vendre aux Brenets

Le Crédit Foncier Neuchâtelois offre à vendre l'ancien Hôtel-Pension des Pâquerettes, aux Brenets. Cet immeuble, à proximité immédiate de la gare des Brenets, est dans une situation exceptionnellement favorable et forme une maison de plaisance d'où l'on jouit d'une vue superbe.

Ses dépendances pourraient facilement et à peu de frais, être affectées à un usage industriel (fabrique d'horlogerie, de petite mécanique, d'outils, etc.), plans de transformations à disposition.

Conviendrait tout particulièrement à un industriel désirant se fixer à la campagne.

L'immeuble se prêterait également à toute autre destination (clinique, sanatorium, grand pensionnat, etc.).

Assurance du bâtiment et de ses dépendances, sans la majoration de 50% : Fr. 102.600.

Facilités de paiement.

Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. TOCK, garde communal, aux Brenets, et pour traiter, au Crédit Foncier Neuchâtelois, à Neuchâtel.

On demande à acheter tout de suite les montres suivantes en grandes quantités et au comptant :

Calottes bracelets avec anses, rondes, carrées, ovales, tonneaux, boîtes or et arg., métal doré, plaqué or, mouv. cyl. et ancre.

Adresser offres sous chiffres P 23843 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

3306

Machines d'horlogerie

en différentes spécialités, telles que Machines à tarauder p' arbres de barillets. Machines à pivoter pour finissages et échappements.

Machines à tourner les pignons coulants. Révolvers aux barillets.

Blocs à colonnes.

Balanciers col de cygne, vis de 40 m/m. Blocs à forêts pour mèches américaines.

Pinces concentriques Jacob 10 m/m.

Exécution de toutes machines d'après plans et modèles.

Etudes de machines nouvelles.

**Bureau technique MERCURIA
Usines RENOVA**

Fehrenbach & Widmer

Téléphone 135 Moutier Téléphone 135

On offre à vendre pour cause de changement de fabrication :

68 cartons mouvements ancre 10 1/2 lignes, Michel, 15 rubis, à secondes.

28 cart. mouvements ancre 10 1/2 lig. Michel, 15 rubis, sans secondes.

On se chargerait éventuellement de fournir boîtes selon désir.

24 cartons bracelets 10 1/2 lig. ancre, Michel, 15 rubis, à secondes, boîtes métal.

Offres sous chiffres R 2059 Sn à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

3309

On demande offres en montres bracelets, genre Sud, platine ou or 18 k., avec ou sans joaillerie, 13 lig. ancre, mêmes genres pour dames, éventuellement avec chaînes extensibles et rubans.

Adresser offres sous chiffres P 23849 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

3318

Chef de fabrication

Jeune homme sérieux et actif, ayant plusieurs années de pratique dans le visitage de toutes les parties de la montre ancre, et ayant fonctionné pendant 3 ans comme chef pour la terminaison, cherche place de dirigeant dans importante maison.

Eventuellement serait à la disposition d'un capitaliste désirant monter une fabrication de petites pièces ancre.

Faire offres par écrit sous chiffres P 23815 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds, avec indications exactes de la place à occuper et conditions. Certificats de premier ordre.

3308

Horloger expérimenté

sérieux et actif est demandé par importante fabrique d'horlogerie comme visiteur pour terminaison de montres ancre grandes pièces.

Place stable. — Situation d'avenir pour personne capable.

3311

Adresser offres avec prétentions de salaire sous chiffres P 7430 A à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.



INVICTA

PETITS MOTEURS ELECTRIQUES
EN VENTE CHEZ TOUS
LES ELECTRICIENS.

FABRIQUES INVICTA
LA CHAUX-DE-FONDS

E. STIFFLER, Emmishofen

fournisseur pour

sav. 585, 18 - 45 gr., 18 - 22"

lép., argt., gal.

2865

P. TORRIANI S. A., GENÈVE

Maison suisse fondée en 1902

Fabrique de pierres fines pour l'industrie

RUBIS ~ SAPPHIRS

Pierres p' compteurs d'électricité et appareils de précision. Sertissage en tous genres.

Jewels for meters and precision instruments.

Mounted jewels of all kinds.

Lagersteine für Elektrizitätszähler, Präzisions-Instrumente Steinfassungen jeder Art.

4492

Quelle fabrique pourrait entreprendre et livrer au plus vite :

Raquettes et coquerets

8 3/4 lig. ancre

grandes commandes régulières et suivies.

Ecrire sous chiffres W 3408 U à Publicitas S. A., Bienne.

3317

On demande pour tout de suite, des quantités considérables de

montres galonnées

18 lig. cylindre, 8 et 10 rubis, 19 lig. ancre, 10 rubis, 11 et 12 lig. cylindre, 8 et 10 rubis, et

montres bracelets

13 lig. ancre, formes fantaisies en argent et argent niellé.

Adresser offres détaillées sous chiffres P 8467 H à Publicitas S. A., St-Imier.

3299

Chef mécanicien

ayant connaissances techniques, bien au courant de la construction de machines automatiques pour la branche horlogère et industries annexes, ayant l'expérience du travail aux pièces et à la journée et les capacités de diriger seul un atelier mécanique important, trouverait place stable dans établissement du canton de Soleure.

Adresser offres avec certificats et indication des prétentions sous chiffres O. F. 5990 S Orell Füssli Publicité, Soleure.

3286

Importante fabrique d'horlogerie de Genève, demande un

excellent chef

pour son atelier d'échappements, bien au courant de tous les échappements ancre extra soignés, petites et grandes pièces, extra plates et autres.

Adresser offres avec références s. chiffres L 7674 à Publicitas S. A., Genève.

3292

FABRIQUE

sur la place de Biel, avec deux divisions de chacune 112 m² et bureau de 24 m² de superficie, force et lumière électriques, gaz, eau, chauffage central, toutes les transmissions, moteurs, établis, etc.,

3289

à vendre très avantageusement.

Cet atelier se prêterait favorablement pour fabrique de machines, d'horlogerie ou de décolletages. Adresser offres sous chiffres B 3373 U à Publicitas S. A., Biel.

A VENDRE

dans un quartier tranquille d'un centre industriel

Maison de maître, style bernois

renfermant un logement très confortable de 8 chambres et deux logements de 4 chambres, avec toutes les dépendances nécessaires, eau, gaz, installations de lumière et chauffage électriques, chauffage central. Beau jardin d'agrément, verger et jardin cultivable ; le tout dans un parfait état d'entretien. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

3314

Werner WYSS, notaire, à Biel.

Importante maison d'exportation demande prix pour

mouvements 8 3/4, 9 3/4, 10 1/2 lig., ancre

Fontainemelon, bon courant, 15 rubis rouges, marques américaines, réglés 1 à 2 minutes. Séries importantes et suivies. Paiement comptant.

Faire offres avec prix s. chiffres P 23848 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

3316

32^{ME} CONCOURS DU JOURNAL SUISSE D'HORLOGERIE ET INVENTIONS-REVUE

Le Programme

de notre nouveau concours comporte trois parties distinctes :

- I. La fabrication des pierres
- II. Le sertissage

- III. L'utilisation des pierres dans les instruments et la mécanique de précision.

Les mémoires, écrits aussi simplement que possible, même en langage d'atelier, devront être expédiés à la Rédaction du journal, à Genève, 2, rue Necker, jusqu'au 31 décembre 1919.

Une somme de 1000 Francs en espèces et 2 belles montres de précision

sont mises à la disposition du jury pour récompenser les lauréats.

On peut concourir pour l'une ou l'autre des questions séparément. 3321

Demandez les conditions et le programme.

Genres anglais

Bracelets

3284

Fabricant cherche acheteur en gros ; **fabrication solide** disponible de suite.

Ecrire s. chiffre P 23800 c à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3281

Boites savonnettes pleines, et guichets 16 size, argent contrôle anglais, disponible de suite, évent. avec mouvements.

Ecrire s. chiffres H 3380 U Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

Pour fabriques d'horlogerie A vendre de suite une installation complète pour **nicklaces**.

S'adresser à M. Emile Jeanmaire, Charrière 22, La Chaux-de-Fonds. 3288

UNIVERSO S. A.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES FABRIQUES D'AIGUILLES

SIÈGE SOCIAL

La Chaux-de-Fonds, Rue Numa Droz 83

Aiguilles en tous genres, formes et grandeurs, pour montres, pendulettes, réveils, pendules, régulateurs, compteurs, baromètres, manomètres, et tous instruments de mesurage et de précision. — **Boussoles**. — **Pièces découpées** de toutes formes. — **Brides et crochets** pour ressorts de barillets, etc., etc.



No 13 14

Téléphone

CRÉATEUR

des Aiguilles creusées et ajourées pour **"RADIIUM"**

40 Modèles déposés 40 Modèles déposés

livrées aussi avec matière lumineuse, flexible, évitant la casse et les rhabillages. 2606

COTRINS & AFFONSO LDA

Rua da Prata 173, 1º LISBOA (Portugal)

Importations directes de

Montres or, argent et métal. — Bracelets, etc.

PENDULES, CARTELS ET TABLEAUX

Coucous bois sculpté et ordinaires — Réveils „Baby“ et fantaisie

Horlogerie en tous genres

Pendules, marque G. B.

Outils et fournitures pour horlogers, bijoutiers, joailliers et graveurs

NOUVEAUTÉS

DEMANDE REPRÉSENTATIONS

Références banquaires : 2379

Banco de Portugal. — Banco Lisboa et Açores. — José Henrique Totta & Co. — Crédit Franco-Portugal. — Lisboa (Portugal)

Piônes tous genres
Plaques turques
Fournitures diverses
Grandjean frères
LE LOCLE

Représentant

français, connaissant toute la France, et ayant clientèle, gros et détail, cherche représentation d'une importante maison d'horlogerie ou autre fabrication. Ad. offres s. P 23759 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 3267

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prosp. grat. H. Frisch, expert comptable, Zurich, F. 21. 4056

Balancier et presse

A VENDRE, faute d'emploi, un balancier col de cygne, vis de 55 m/m, ainsi qu'une presse à découper de 5 tonnes, avancement automatique, le tout est neuf.

Adresser offres sous chif. H 28205 L à Publicitas S. A., Lausanne. 3258

J'offre

13 lig. ancre, boîte nickel, carré cambré.

13 lig. ancre, boîte argent, 0,800, calottes.

Prix très avantageux.

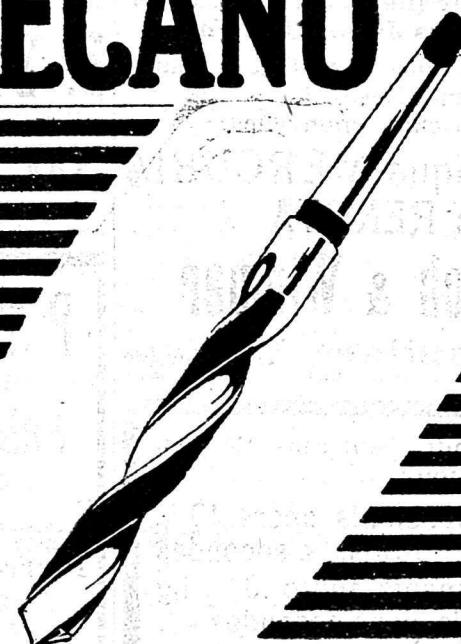
Case postale 17774 Saint-Imier. 2579

Brillants rosés

On désire acheter un lot avantageux. Case postale 16117, Chaux-de-Fonds. 3260

FABRIQUE PARISIENNE DE MÈCHES AMÉRICAINES

MÉCANO



LA COURNEUVE:

— SEINE —

TÉLÉGRAMMES MÈCHES-LA COURNEUVE TÉLÉPHONE NORD 68-55,59-07

SECRETS à vis et américains en tous genres

— Fabrication mécanique —

— Ch^s Frank —

16, rue Daniel JeanRichard LA CHAUDE-FONDS Rue Daniel JeanRichard, 16
Téléphone 3.34 1268

Caissettes en bois p' horlogerie

3076 de toutes dimensions fournissent
RENFER & C^E S. A.
 Livraison rapide. Bienne-Boujean



Brevet + 81335

Derniers procédés scientifiques et modernes
 Radiumisage en tous genres

- EXPORTATION -

COMPTOIR „RADIA“ : ROBERT & Co
 LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 18.91

55, RUE DU DOUBS, 55

Téléphone 18.91

GLACES „A“

pour

Verres concaves à biseaux

Retenez bien l'adresse :

3187

Fabrique genevoise de verres fantaisie
Fred. Treuthardt, Genève
 40, Coulouvrenière **GENÈVE** Coulouvrenière, 40

La Fabrique d'ébauches

„ENICAR“

Ariste Racine, Longeau (Bienne)

fournit **ébauches ancre 10 1/2 lig.**, calibre plat, interchangeabilité absolue de toutes les pièces;
 livre les ébauches serties et avec assortiments d'échappements.

Demandez échantillons.

Téléphone 12.

3304 Adresse télégraphique : **Enicar.**

Bracelets cuir

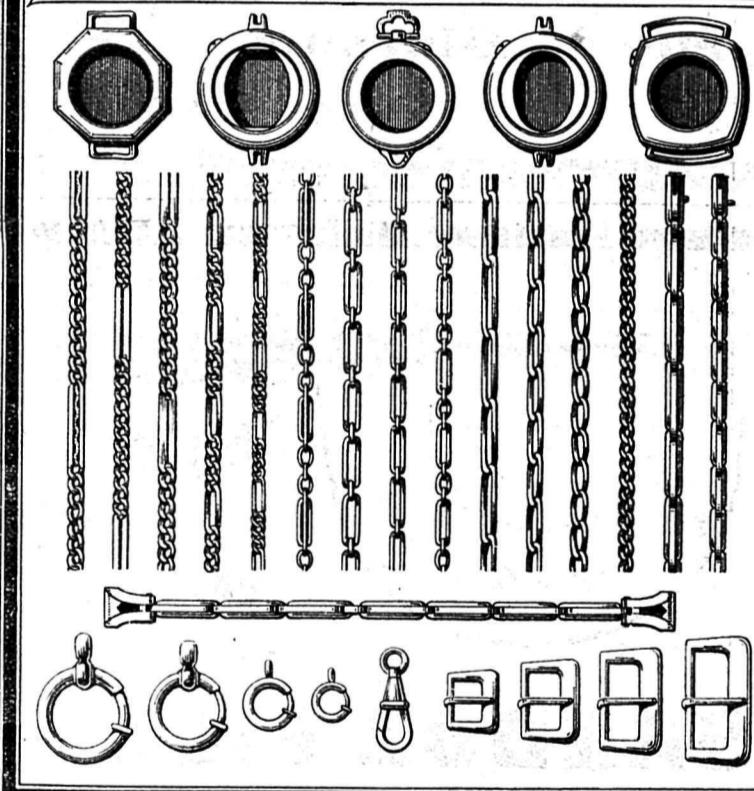
— de fabrication anglaise pour —

Montre-bracelet

H 21034 C
1796

Dimier Frères & Co 111, Paix, 111 La Chaux-de-Fonds	Dimier Bros & Co 46, Cannon Street LONDON E. C.
--	--

MANUFACTURE GENEVOISE DE BOITES DE MONTRES
GENÈVE
 Boites de Montres
 Bracelets Extensibles et chaînes de Montres
 en plaqué Or laminé



HERMANN FATTON S.A., GENÈVE

Représentants - Dépositaires des Aciers anglais
Marques Niagara et Majic

Aciers extra pour poinçons et matrices

Aciers rapides « Extra spécial »

Aciers Majic pour burins

Aciers argent en tringles et en pieds

Aciers trempables pour décolletage

Aciers non trempables pour décolletage

Aciers cordes à piano

Aciers pour fraises

Aciers comprimés

Aciers Martin



Fermeture hermétique F. T. pour lunettes de montres

Marque déposée

Avec fermeture
F. T.



Sans fermeture
F. T.

La Fabrique genevoise de verres pour montres fantaisie
FRED. TREUTHARDT

avise MM. les fabricants d'horlogerie, qu'étant surchargée de commandes, elle accepte de recevoir les lunettes **avec glaces posées** pour y adapter sa fermeture hermétique F. T., garantie sur facture.

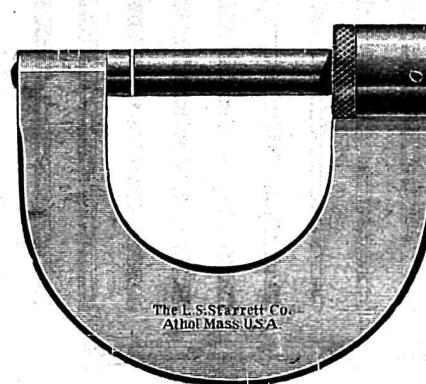
14, rue du Diorama

GENÈVE

Place du Cirque

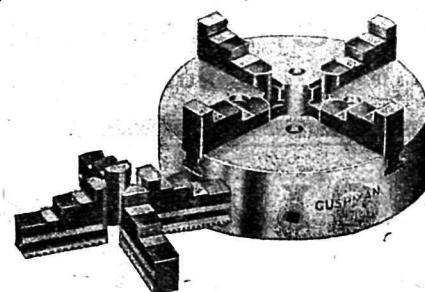
Télégrammes : Genevaglass

Téléphone 87.86



MANDRINS CUSHMAN
ET
MICROMÈTRES BROWN & SHARPE
ET STARRETT

SONT ARRIVÉS



SANDOZ FILS & CO

LA CHAUX-DE-FONDS
ET BIENNE

Bracelets extensibles

en Argent, Niel, Email, Plaquée or, Métal et Acier

Bracelets cuirs et moires en tous genres

Bouclettes et Griffes pour bracelets cuir

Industrielle Neuchâteloise S.A.

Hôtel-de-Ville 7 b

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

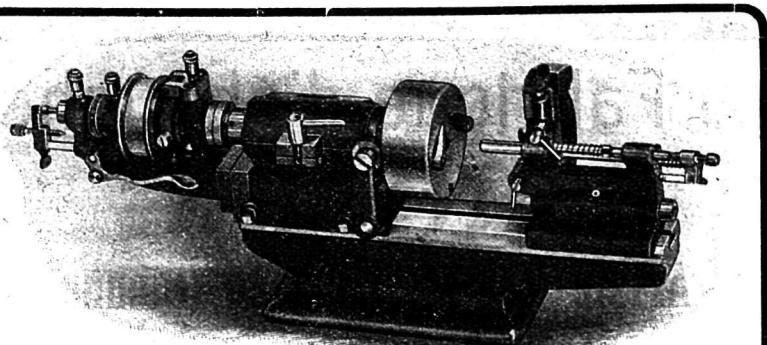
Téléphone 15.00.

Adr. télégr. Insa ChauxdeFonds

Installation mécanique perfectionnée pour
Découpages et emboutissages en tous genres

Articles de masse.

1774



MACHINE A SERTIR

«syst. Waltham», à embrayage à friction 3090

Rendement maximum.

Références de 1^{er} ordre

L. BROQUET & Cie S. A.

BIENNE

Téléphone 1096

rue de l'Hôpital 12 b